



AVANT ET APRÈS

Ursula Biondi-Müller, à la porte d'entrée du pénitencier pour femmes de Hindelbank, où elle fut incarcérée en 1967. Trois semaines après avoir posé sur la photo du haut, heureuse et enceinte de cinq mois à 17 ans. En bas, avec son fils de 3 mois, né en prison. Tous deux portent l'uniforme brun des internés.

«Cette horreur va m'accompagner jusqu'à la fin de mes jours»

URSULA BIONDI-MÜLLER Elle a payé d'un an de prison au pénitencier de Hindelbank (BE), en 1967, le seul fait d'être devenue fille-mère à 17 ans.

TEXTE **PATRICK BAUMANN**

Elle a garé sa Mercedes sur le parking de la prison du pénitencier pour femmes de Hindelbank (BE). Difficile d'imaginer que cette élégante sexagénaire y fut incarcérée, le 21 avril 1967, à l'âge de 17 ans, enceinte de cinq mois. Internement administratif, le terme pudique pour qualifier l'enfermement de milliers de jeunes gens. Des filles comme elle, quasiment des gamines, que l'on privait de liberté sans procédure judiciaire, au mépris de la loi et des conventions sur les droits humains.

Au nom des bonnes mœurs. Fille-mère? *So shocking* pour la morale de l'époque. Un an avant Mai 68, le vent de la libération sexuelle n'avait pas encore soufflé pour Ursula Biondi, adolescente de son temps qui écoutait les Beatles, les Rolling Stones en cachette de son père, dans les endroits branchés du vieux Zurich. Sa grossesse la prend à l'improviste. Son petit ami a sept ans de plus qu'elle. Ils s'enfuient en Italie. «On s'aimait, on voulait le garder. A l'époque, devenir mère en dehors du mariage, c'était inimaginable.»

AVEC DES CRIMINELLES
La police la ramène quelques mois plus tard à Zurich. Les

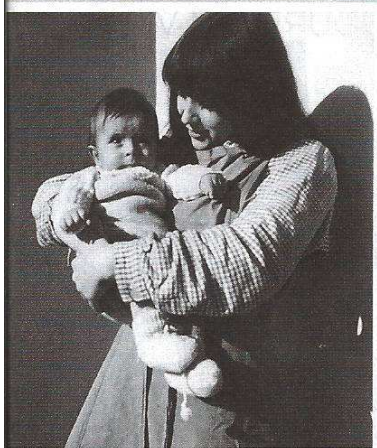
services sociaux, interpellés par des parents désespérés, et d'origine modeste, proposent un centre de rééducation. A leurs frais. «Ma mère a mis des mois avant de comprendre que j'étais en prison. Elle venait me voir dans une sorte de parloir neutre, croyait que le centre était indépendant du pénitencier. Elle ne comprenait pas pourquoi on ne pouvait jamais aller dans ma chambre. Dire qu'elle a fait des ménages pour payer les 6774 fr. 90 de pension! Nous étions traitées comme des prisonnières. Seule la couleur brune de l'uniforme nous distinguait des détenues ordinaires en bleu.»

Ursula se souvient d'avoir partagé son quotidien

avec des criminelles, comme cette femme qui avait fait passer de vie à trépas quatre bonshommes à l'arsenic. Elle a aussi croisé la célèbre Josette Bauer. «Elles au moins savaient pourquoi elles étaient là et pour combien de temps. Vous trouvez normal qu'un Etat qui a pour mission de protéger ses enfants les enferme avec des personnes jugées dangereuses? Je le vis encore à ce jour comme une trahison. Toute ma vie j'ai porté ce stigmate: avoir été mise en taule alors que je n'avais rien fait!»

La Zurichoise montre du doigt sa cellule à travers la porte d'entrée métallique. Tout lui revient, les souvenirs,

Photos: Didier Marhenat et DR



les larmes, les heures passées à laver le sol des couloirs, les tentatives de suicide de certaines de ses compagnes d'infortune. «C'est moi qui nettoiais. Sous l'œil implacable et sans chaleur du directeur qui n'avait aucune empathie pour la femme qui avait voulu mourir.»

Il y eut aussi la naissance de son fils, en prison. Ursula tapait contre le mur de sa cellule pour alerter les gardiennes car ses contractions étaient devenues insupportables! «Dans mon malheur, j'ai eu de la chance. J'ai pu garder mon enfant. Ils me l'ont enlevé tout de suite après l'accouchement, mais j'avais vu sur un papier qui traînait près de mon lit qu'il était destiné à l'adoption. J'ai fait un tel scandale qu'on me l'a rendu au bout de trois mois. Malheureusement, aujourd'hui, beaucoup de femmes qui ont accouché à Hindelbank recherchent toujours leurs enfants!»

Cette bouillante sexagénaire se bat depuis quelques années au nom de ces jeunes tombés entre 1942 et 1981 entre les griffes d'un système

administratif inique. «A mon avis, il y en a des centaines de milliers. Beaucoup ne s'en sont pas sortis, traumatisés, ostracisés, ne réussissant pas à mener une vie normale. Quand je rencontre des jeunes, je leur dis toujours qu'il faut rester vigilants pour que de telles choses ne se reproduisent plus. Avec les critères moraux qui étaient en vigueur à l'époque, une grande partie de la jeunesse de 2013 serait aujourd'hui en taule!»

Joli sourire sous la véhémence des propos. On comprend, à l'écouter, que la jeune fille meurtrie n'est jamais bien loin. Cette grand-mère épanouie, épouse d'un avocat d'affaires, a voulu s'en sortir, se formant en cours d'emploi, travaillant à l'ONU, au Bureau international du travail. «Chaque promotion fêtée avec une coupe de champagne me laissait un goût amer. Le passé me rattrapait. L'injustice, la trahison de l'Etat. Cette horreur va m'accompagner jusqu'à la fin de mes jours.»

«JAMAIS CONDAMNÉS»

Ursula a mis des années avant d'oser en parler. Elle a écrit un livre, suivi une thérapie. S'est confiée en 2008 au magazine *Beobachter* qui a lancé une véritable enquête journalistique sur la question. M^{me} Ursula Biondi-Müller sera présente, bien sûr, le 11 avril prochain, à Berne, pour entendre les excuses officielles de la nation. Elle attend beaucoup, également, de la loi fédérale sur la réhabilitation des personnes placées par décision administrative, encore à l'étude, qui devra préciser les aides à apporter aux victimes. Il y a pourtant des blessures difficilement cicatrisables. «La réhabilitation, c'est bien sûr une bonne chose, mais juridiquement, c'est impossible puisque nous n'avons jamais été officiellement condamnés!» ■

► Un livre sur la question, malheureusement non traduit en français: «*Weggesperrt*» de Dominique Strelbel, Editions Beobachter.

► Un site pour plus d'informations: Association d'aide aux victimes www.administrativ-versorgte.ch